Saint-Romain sur-Cher

Département de LOIR-ET-CHER
Arrondissement de
ROMORANTIN-LANTHENAY

MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-SUR-CHER
42 rue Principale
41 140 SAINT-ROMAIN-SUR CHER

Tél.02 54 71 72 03
Fax. 02 54 71 59 93
E-mail : MAIRIE.SR@wanadoo.fr

ARRETE DU MAIRE N°42/2023

OBJET : Demande de pose de poteau situé sur « la Route des Moulins »

Le Maire de la commune de Saint-Romain-sur-Cher,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et liberté des collectivités locales modifiée ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;
Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – quatrième partie – signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

Vu la demande en date du 30 octobre 2023 par laquelle l'entreprise CONSTRUCTEL fait la demande de pose de poteau situé «la Route des Moulins »à partir du 6 novembre 2023 pour une durée de 180 jours.

ARRETE :

Article 1er : La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h pendant la durée d'intervention
La circulation pourra être alternée manuellement
Le chantier débutera le 6 novembre 2023 pendant 180 jours

Article 2 : La signalisation nécessaire au droit et aux abords du chantier sera mise en place par l'entreprise, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.
Le Maire, l'entreprise ou la personne chargée des travaux, le bénéficiaire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

A St Romain sur Cher, le 31 octobre 2023
L'adjoint au Maire, Francis CHAPLAULT

MAIRIE de SAINT-ROMAIN s/CHER (41140)